

II. Mise en œuvre d'un GT



Centre Français Fiabilité

Comment se déroule le GT ?

Chaque GT est animé par une ou deux personnes membres du CFF :

- le référent technique
- le chef de projet

Après avoir défini précisément le cadre du projet, l'objectif à atteindre et les livrables attendus (à l'aide du formulaire approprié), le porteur du GT, qui sera désigné comme **le référent technique**, soumet et défend l'intérêt du sujet auprès du Comité de Pilotage du CFF.

Chaque membre du CFF qui a exprimé son intérêt désigne au moins un représentant dans le groupe de travail. Si un nombre suffisant de membres se déclarent intéressés (un minimum de 3 ou 4 membres est souvent considéré comme suffisant), avec un avis favorable du Comité de Pilotage, alors le groupe est créé. Une fois le GT approuvé, une réunion de lancement est programmée avec les différents acteurs identifiés pour débiter l'activité en question.

Le chef de projet est choisi, il anime le groupe et a, entre autres, la charge d'informer le Comité de Pilotage du CFF de l'avancement du groupe et de communiquer les résultats. L'organisation des réunions est décidée par chaque groupe en fonction des besoins et des disponibilités de ses membres. Afin de favoriser efficacement les échanges, tous les moyens de communication peuvent être activés.

Au cours du GT, les participants mettent en commun connaissances, expériences et compétences, définissent des protocoles d'essai et d'analyse pour atteindre l'objectif que seul il est impossible d'envisager. Lorsque les échanges le justifient, un accord de confidentialité interne au GT pourra alors être mis en place afin de faciliter ces échanges et garantir le respect de la propriété industrielle éventuellement générée.

La durée de vie de ces groupes de travail n'excède pas en général 2 ans. La fréquence, le format et la durée des réunions de travail peuvent être variables selon le GT concerné et seront définis lors de la réunion de lancement en visioconférence de préférence. Cette participation sera valorisée par le CFF, à travers des communiqués, des publications, des exposés, en citant les participants et leur employeur respectif. Un récapitulatif de votre investissement vous sera envoyé régulièrement pour validation afin de pouvoir communiquer sur votre implication.

Quels sont les apports du CFF aux GT ?

Le CFF apporte son soutien à l'organisation (support logistique, frais d'accueil, communication, ...)

Le site internet du CFF (www.cff-fiabilite.fr) a vocation à faciliter la communication, et est mis à disposition des GT (partage de fichiers, forum, ...). Les 2 animateurs ont accès à l'édition de la page du GT, et il est attendu que cette page soit tenue à jour. Les informations principales concernent les objectifs du GT, la liste des membres, les réunions et activités du GT (inscription, compte-rendu, liste des présents, résumé des discussions, supports de présentation, etc.) sous réserve des règles de confidentialité souhaitées dans le cadre de l'accord de confidentialité.

Que faire des résultats du GT ?

Le niveau de confidentialité des travaux et des résultats acquis est fixé et défini par le groupe. Lors de la clôture du groupe, l'archivage des acquis et leur diffusion sont décidés en plénière par l'ensemble des membres. Toute publication ou communication doit porter de façon apparente les mentions suivantes :

- Centre Français de Fiabilité.
- N° du GT concerné
- Nom de l'auteur ou des auteurs,
- Organisme (s) / Entité(s) de rattachement concerné (s),
- Etude réalisée avec le soutien de « nom des Souscripteurs »

Charte de Mise en œuvre des Groupes de Travail au sein du CFF

III. Conditions pour participer à un GT



Centre Français Fiabilité

Qui peut prendre part aux GT ?

Le Groupe de Travail comprends à minima 3 ou 4 membres du CFF.

Pour enrichir ou élargir le champ d'investigation de ses travaux, le groupe de travail peut inviter des experts externes au CFF. Cette décision est prise par le groupe sous la responsabilité de son chef de projet. L'élargissement du groupe à d'autres membres, en cours d'activité, est une décision qui ne peut être prise que par le groupe concerné.

Les membres du GT seront désignés comme souscripteurs.

Les souscripteurs au GT pourront être répartis en plusieurs groupes représentant chacun un point de vue spécifique sur le sujet traité. Par exemple :

- Les industriels « exploitants » des actifs industriels déjà fortement instrumentés,
- Les industriels « systémiers » du domaine positionnés sur la conception,
- Les « laboratoires », privés ou publics, qui caractérisent, évaluent ou recherchent,
- Les organismes « appuis aux tutelles » qui recherchent une base de connaissance,
- Les commanditaires qui spécifient un (ou des) besoin(s),
- ...

Fiche-participant à compléter

Un fiche type sera mise à disposition afin de faciliter la structuration du GT et contribuer ainsi à évaluer les compétences et valeurs ajoutées des souscripteurs, mais aussi leurs retours d'expérience sur le sujet concerné et répertorier leurs besoins et l'intérêt qu'ils ont à contribué au GT.

- 1 slide : civilité et positionnement
- 1 slide : atouts en lien avec la thématique du GT (compétences, savoirs-faires, valeurs ajoutées, ...)
- 1 slide : attentes et/ou vos besoins en lien avec la thématique du GT

Les référents du GT se réservent le droit de modifier cette fiche pour s'adapter au mieux au sujet traité.

Conditions nécessaires

Pour intégrer ce Groupe de Travail, vous êtes invités à valider les 2 conditions suivants

1. signer ce document pour confirmer votre engagement
2. compléter et retourner la fiche-participant.

Une fois ces conditions remplies, vous aurez alors accès aux ressources mises en œuvre au cours des différentes sessions et pourrez prendre part aux différents réunions mises en œuvre dans le cadre du GT.

Je soussigné, , m'engage à respecter les règles de mise en œuvre décrites dans le présent document.

Date :

Signature :